



**BANQUE
LAURENTIENNE**

**COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate**

**LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE
SES TAUX HYPOTHÉCAIRES**

Montréal, le 9 septembre 2004 — La Banque Laurentienne change ses taux d'intérêt sur les hypothèques, les changements sont les suivants :

TERME		TAUX		ÉCART	
6 mois ouvert :	de	6.800 %	à	7.000 %	+ 0.200 %
6 mois fermé :	de	5.300 %	à	5.500 %	+ 0.200 %
6 mois convertible :	de	5.300 %	à	5.500 %	+ 0.200 %
1 an ouvert :	de	6.900 %	à	7.100 %	+ 0.200 %
1 an fermé :	de	4.600 %	à	4.800 %	+ 0.200 %
18 mois fermé :	de	4.900 %	à	5.100 %	+ 0.200 %
2 ans :	de	5.150 %	à	5.300 %	+ 0.150 %
3 ans :	de	5.800 %	à	5.900 %	+ 0.100 %
4 ans :	de	6.150 %	à	6.250 %	+ 0.100 %
5 ans :	de	6.400 %	à	6.450 %	+ 0.050 %
6 ans :	de	7.100 %	à	7.150 %	+ 0.050 %
7 ans :	de	7.600 %	à	7.600 %	0.000 %
8 ans :	de	7.800 %	à	7.800 %	0.000 %
9 ans :	de	7.800 %	à	7.800 %	0.000 %
10 ans :	de	8.100 %	à	8.100 %	0.000 %

Ces taux seront en vigueur à compter du : **10 septembre 2004**

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada
Gladys Caron
Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511
Cellulaire : (514) 893-3963
gladys.caron@banquelaurentienne.ca